

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATION OUVERT N° DNCMP/36/T/2021-2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES MAISONS ABRITANT LES BUREAUX DE L'ONPR.

Date de publication : le 18/4/2022

Date d'ouverture des offres : le 10/5/2022

1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux de réhabilitation des maisons abritant les bureaux de l'ONPR.

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour les travaux de réhabilitation des maisons abritant les bureaux de l'ONPR faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR, exercice 2021-2022

A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 56 du le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le marché est fait d'un seul lot : les travaux de réhabilitation des maisons abritant les bureaux de l'ONPR.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 60 jours calendaires maximum à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155 à 158 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de Travaux.

7. Visite des lieux

L'entreprise ou société intéressée doit avoir fait une visite préalable des lieux en date du 27.4/2022 à 10h00.

8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du.../.../2022 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n°1123/151 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

9. Caution de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille francs burundais (1.500.000FBU).

10. Dépôt des offres et Ouverture des Offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR Le 10.5/2022 à 9heures 30min.

L'ouverture des offres techniques aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le 10.5/2022, à 10 heures dans la salle des réunions de l'ONPR.

11. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90 jours calendaire à compter de la date de dépôt des offres.

12. Adresse

Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229, B.P: 3079
Bujumbura II.

Fait à Bujumbura, le 15/04/2022

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONPR

Jean-Marie NIYOKINDI

